

UNIVERSITÉ

Afterres2050

21 et 22
novembre
2023
Toulouse



Avec le soutien de :





Afterres
2050

Focus #3

Terres de Sources - Rennes

Inscrire les transitions dans la durée avec des
contrats, marchés publics et organisations
économiques innovants

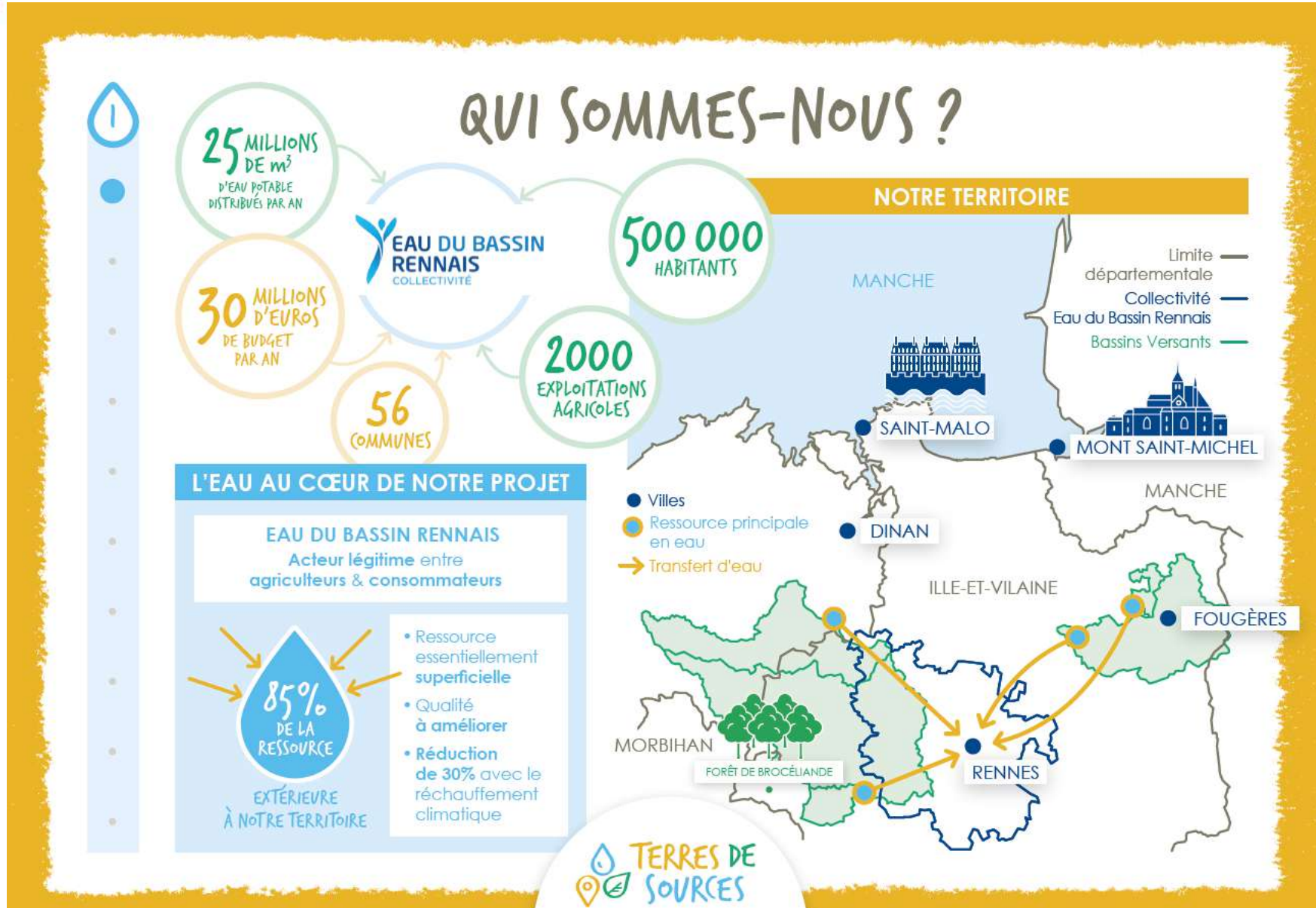
Daniel Helle - Collectivité Eau du Bassin Rennais - Chargé de développement Terres de Sources



Université Afterres
21 & 22 nov. 2023

- 1 – L'enjeu de l'eau
- 2 – Le marché public innovant
- 3 – La labellisation
- 4 – La contractualisation des filières de production
- 5 – La SCIC – Société coopérative d'intérêt collectif
- 6 – Les outils économiques à créer et développer
- 7 – L'essaimage

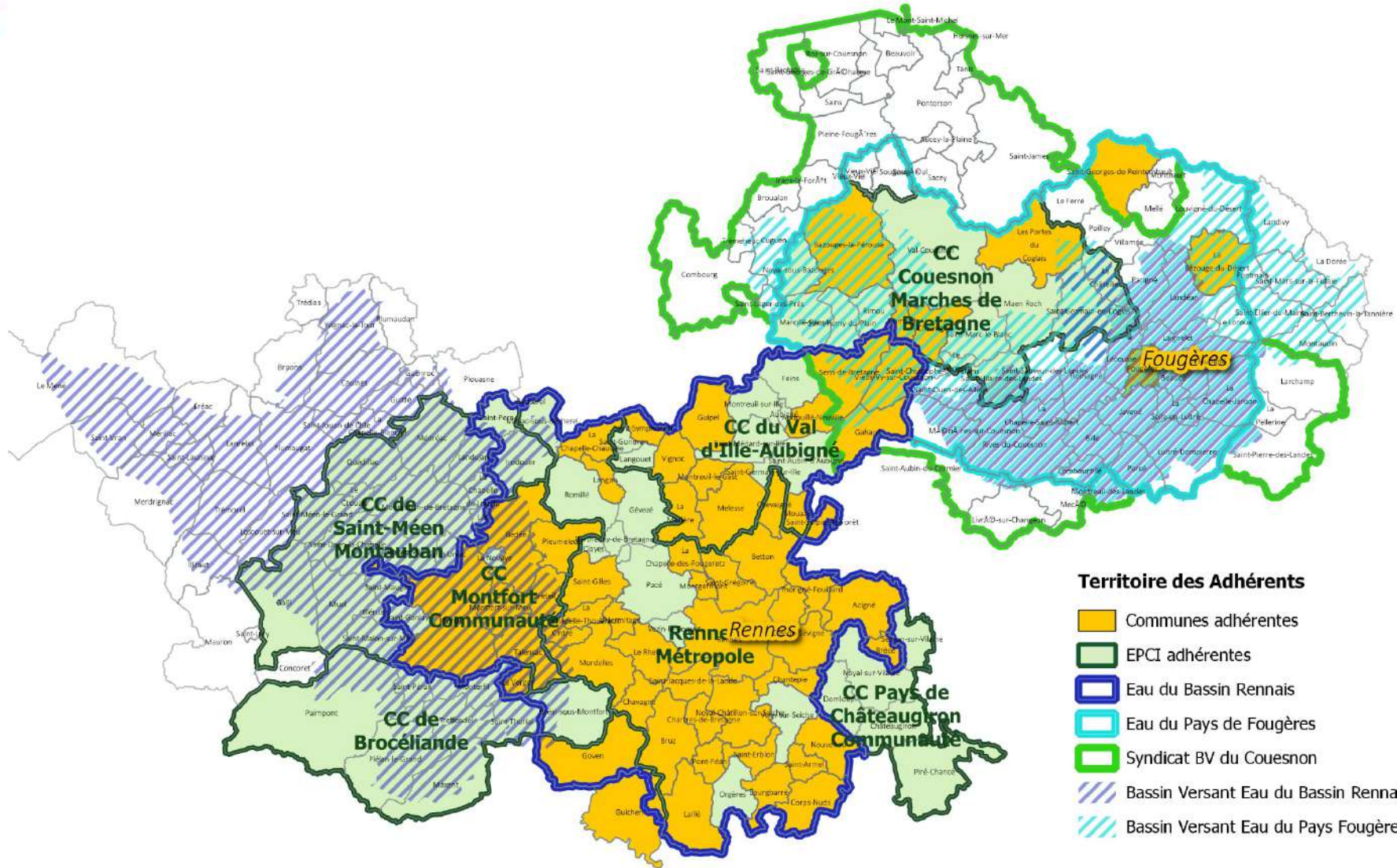
L'enjeu de l'eau



Le marché public innovant

- Concept : marché public de **prestation de service** « protection des ressources en eau »
- **Convention de groupement** de commande entre des collectivités de compétences complémentaires
- Mise en œuvre :
 - 2015 : Ville de Rennes – 3 exploitations agricoles
 - 2018 : 15 communes – 20 exploitations agricoles
 - 2023 : 61 communes – 88 exploitations agricoles
- **Intérêt financier pour le producteur** :
 - L'agriculteur fixe son prix
 - Il perçoit un « bonus » proportionnel à son ambition de progrès – jusqu'à 3K€/an
 - En complément, il lui est proposé une rémunération de prestations d'éducation à l'alimentation durable

Le marché public innovant

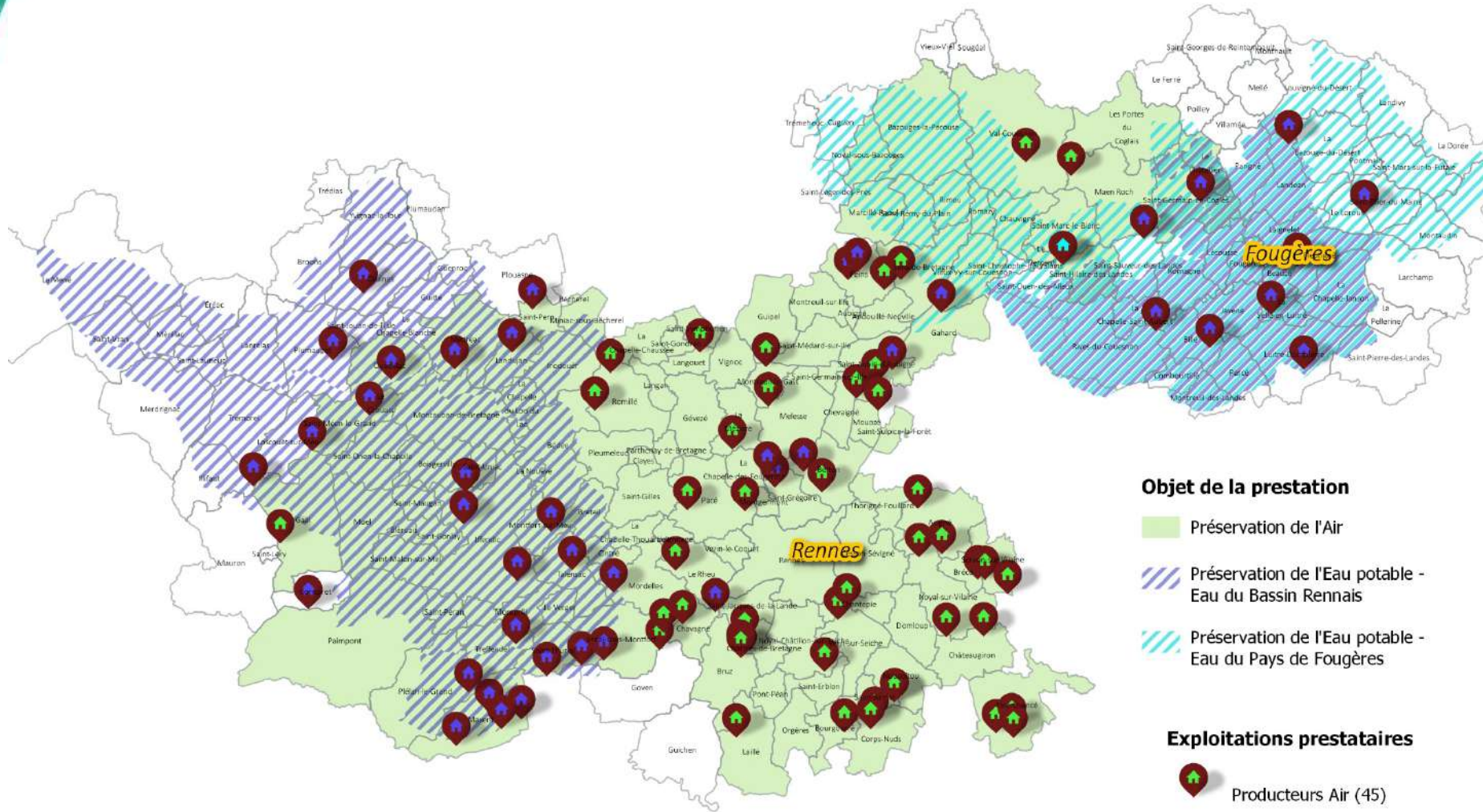


61 communes

7 EPCI

3 Syndicats
d'eau

Le marché public innovant



87 exploitations agricoles avec la SCIC *Terres de Sources*
1 exploitation avec *Pomona*

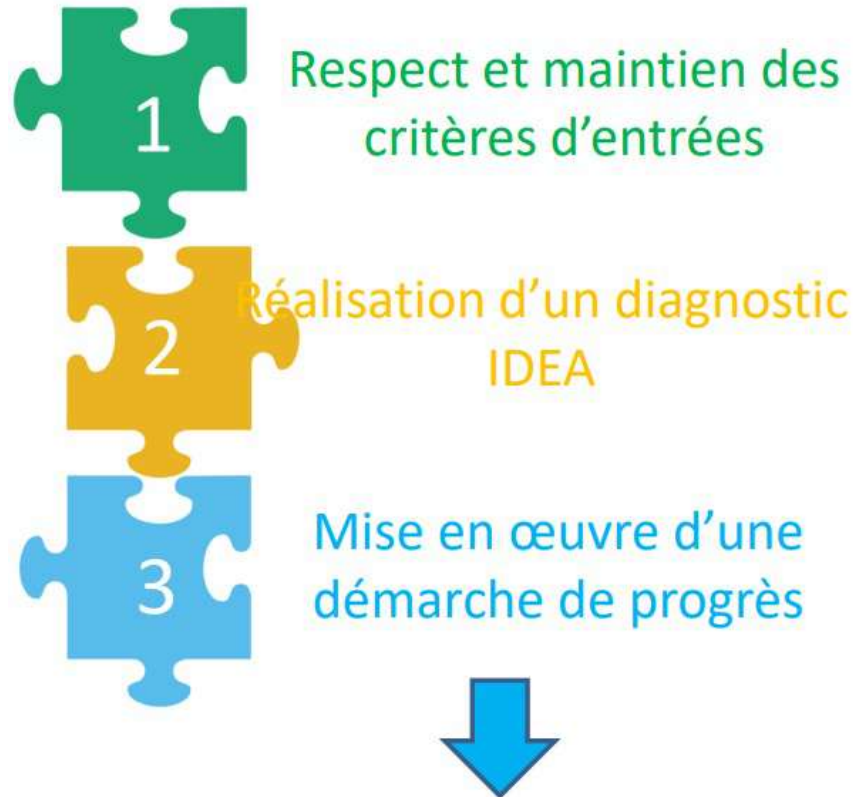
Objet de la prestation

- Préservation de l'Air
- ▨ Préservation de l'Eau potable - Eau du Bassin Rennais
- ▨ Préservation de l'Eau potable - Eau du Pays de Fougères

Exploitations prestataires

- 🏠 Producteurs Air (45)
- 🏠 Producteurs Eau EBR (43)
- 🏠 Producteurs eau EPF (1)

Le label – Le cahier des charges pour les fermes



DES CRITÈRES D'ENTRÉES À RESPECTER ET À MAINTENIR SUR L'EXPLOITATION

ABSENCE d'utilisation de :

- Métaldéhyde (anti-limace)
- Diméthénamide (désherbant maïs)
- S-Métolachlore (désherbant maïs)
- D'antibiotiques en préventif *
- OGM/huile de palme dans l'alimentation des animaux *



ABSENCE de commercialisation de légumes en contre-saison

ABSENCE d'utilisation de néonicotinoïdes

LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC IDEA

Evaluation du niveau de durabilité de l'exploitation et identification des voies de progrès

3 DIMENSIONS

- agro-écologique
- socio-territoriale
- économique



53 INDICATEURS



Le résultat servira de base pour élaborer la **DÉMARCHE DE PROGRÈS**

UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS ET L'ATTEINTE D'OBJECTIFS

La démarche de progrès traduit l'amélioration continue des pratiques agricoles et démontre l'engagement du producteur.

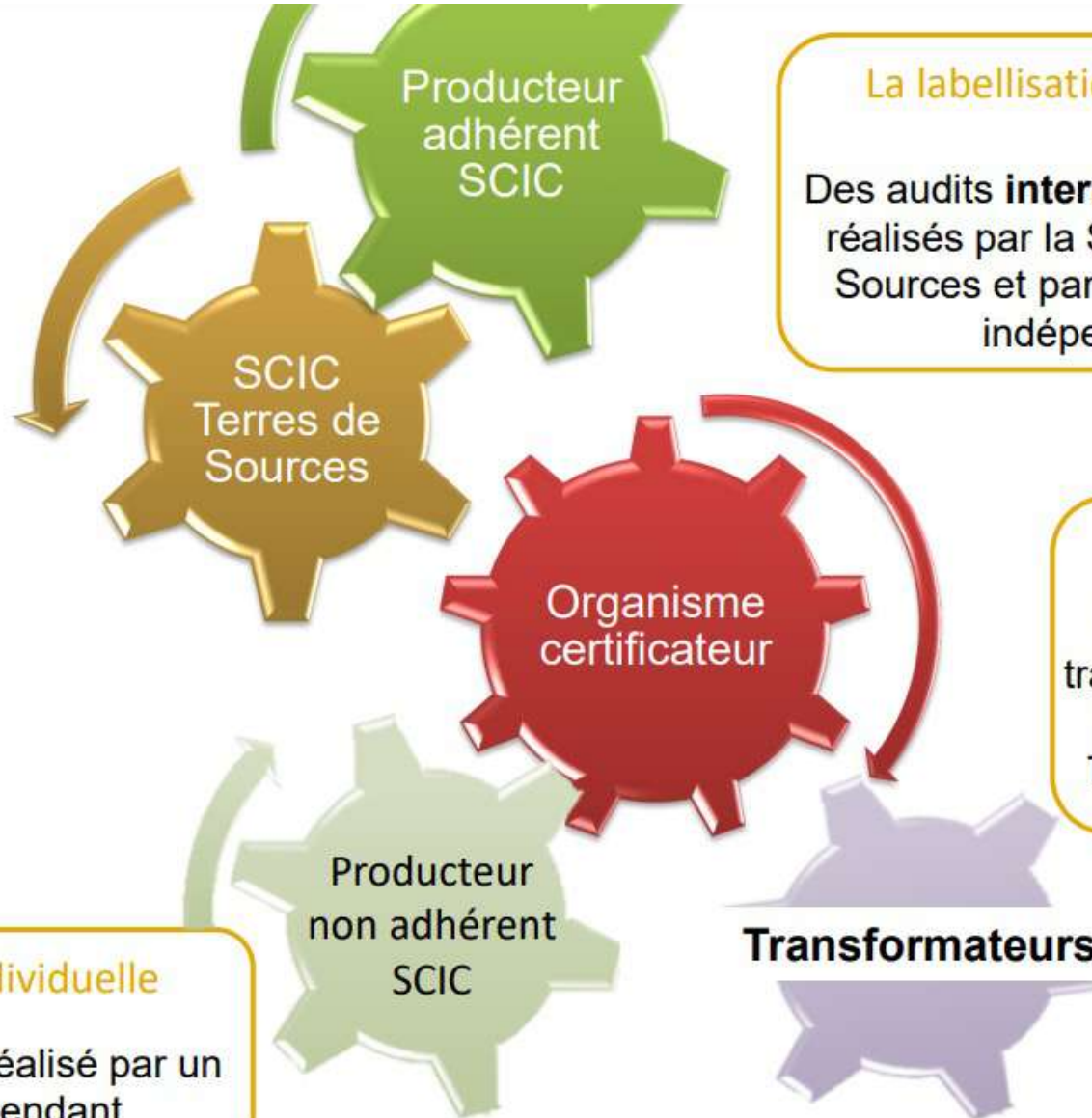
Des objectifs à atteindre :

- Diminution du bilan apparent d'azote
- Diminution de l'indicateur de fréquence de traitement herbicide et hors herbicide
- Augmentation du score de 12 indicateurs cibles IDEA



Le label – Le cahier des charges pour les transformateurs

- **Démarche de progrès :**
 - Intégration d'une proportion croissante de matières premières issues d'exploitations labellisées
 - Réduction d'utilisation d'additifs alimentaires
 - Réduction impact sur l'eau et réduire les prélèvements d'eau
- Pas d'ingrédients ultra-transformés, OGM, huile de palme, nanomatériaux
- Au moins 1 ingrédient significatif issu d'exploitations labellisées
- + partie spécifique à chaque filière



La labellisation collective

Des audits **internes** et **externes** réalisés par la SCIC Terres de Sources et par un organisme indépendant



Un contrôle

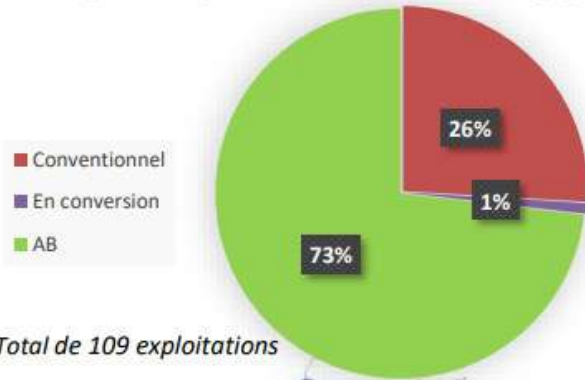
Un contrôle des transformateurs pour garantir l'origine Terres de Sources



La labellisation individuelle

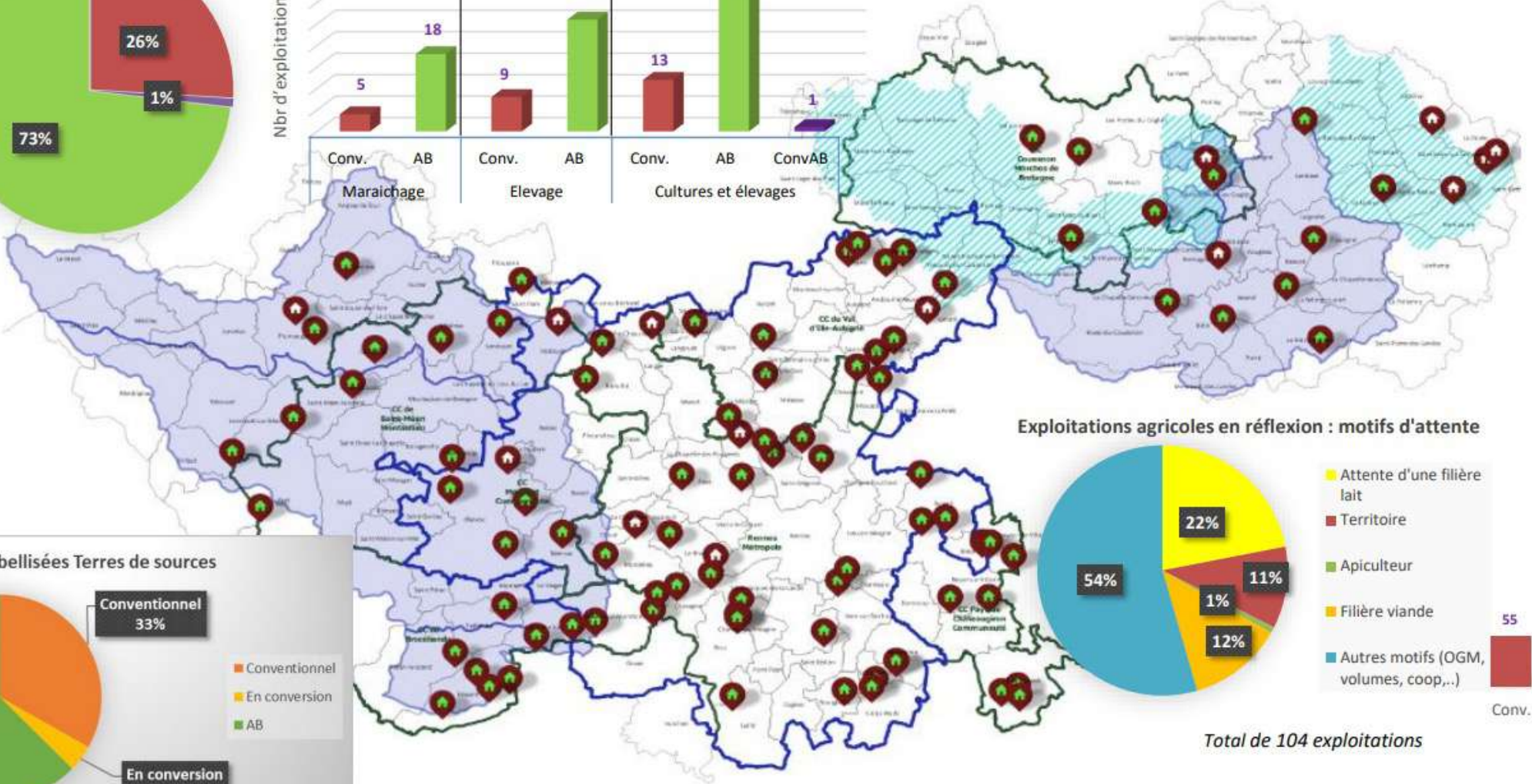
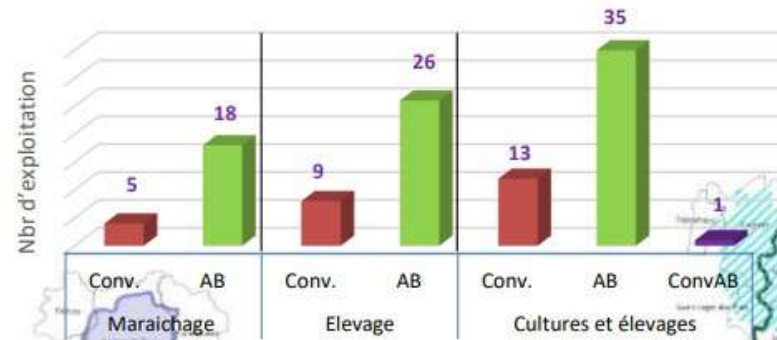
Des audits **externes** réalisé par un organisme indépendant

Système agricole des exploitations engagées

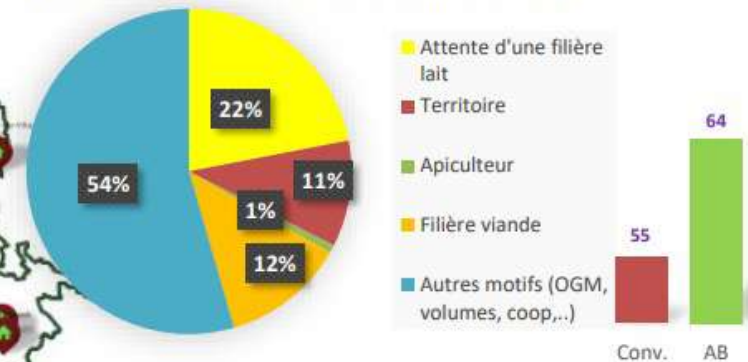


Total de 109 exploitations

Type de production des exploitations engagées

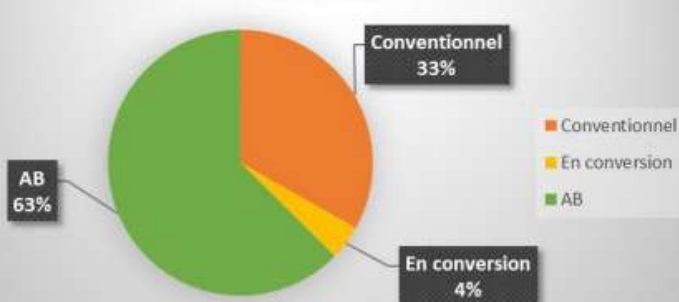


Exploitations agricoles en réflexion : motifs d'attente



Total de 104 exploitations

Surfaces labellisées Terres de sources



Les filières végétales



Les filières végétales	Nombre de producteurs	Surface emblavée (ha)	Surfaces exploitations labellisées (ha)	Quantités (t)	Nombre de transformateurs	Détail transformateurs
Blé bio	14	100	800	300	5	1 stockeur + 4 moulins
Blé conventionnel	8	80	900	400	4	1 stockeur + 3 moulins
Légumineuses bio	5	50	450	50	1	1 trieur/stockeur
Légumes bio	3	10	20	50	2	1 légumerie 4° gamme 1 transformateur 5° gamme
Sarrasin bio	8	65	480	70	6	1 sécheur 1 trieur stockeur 3 moulins 1 industriel de galettes
Sarrasin conventionnel	13	120	1000	110	6	1 sécheur 1 trieur stockeur 3 moulins 1 industriel de galettes
Bière bio (sarrasin et orge)	2	5	120	10	2	1 malteur + 1 brasseur
	53	430	3770	990	20 (différents)	

Les filières animales



Filière Porc sur paille

Filière Porc bio (1)

Filière Porc bio (2)

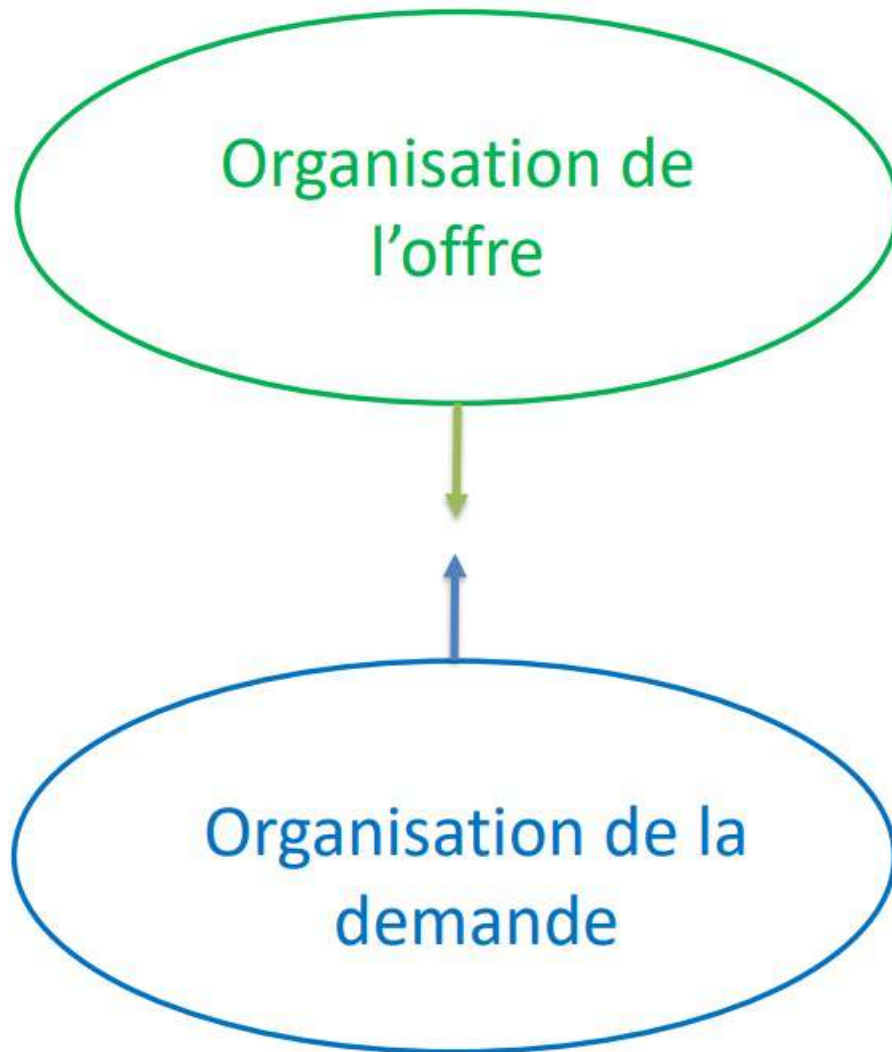
Filière Viande bovine Bio (races mixtes et croisées BVB)



Nombre de producteurs	Groupement de producteurs	Surfaces exploitations labellisées (ha)	Nombre de transformateurs	Détail transformateurs
2	-	160	3	1 abattoir 1 atelier de découpe 1 atelier de fabrication
5	1	420	2	1 abattoir 1 atelier de découpe et fabrication
2	1	135	2	1 abattoir 1 atelier de découpe et fabrication
17	1	1330	1	1 abattoir 1 atelier de désossage +préparation des viandes
26	3	2045	5	

Les filières en cours de construction : Chanvre, valorisation des veaux laitiers, poulets, œufs, lait bio et conventionnel, céréales secondaires (épeautre, seigle; millet)

La SCIC



88 exploitations agricoles

18 transformateurs

61 communes

Création et fonctionnement

- Création le 24 février 2022
- 8 réunions du comité stratégique
- 105 associés réunis en 6 collèges :
 - 70 producteurs (67 exploitations et 3 groupements)
 - 18 transformateurs
 - 7 collectivités (5 EPCI et 2 syndicats d'eau)
 - 7 initiatives citoyennes
 - 2 partenaires financiers
 - 1 salarié

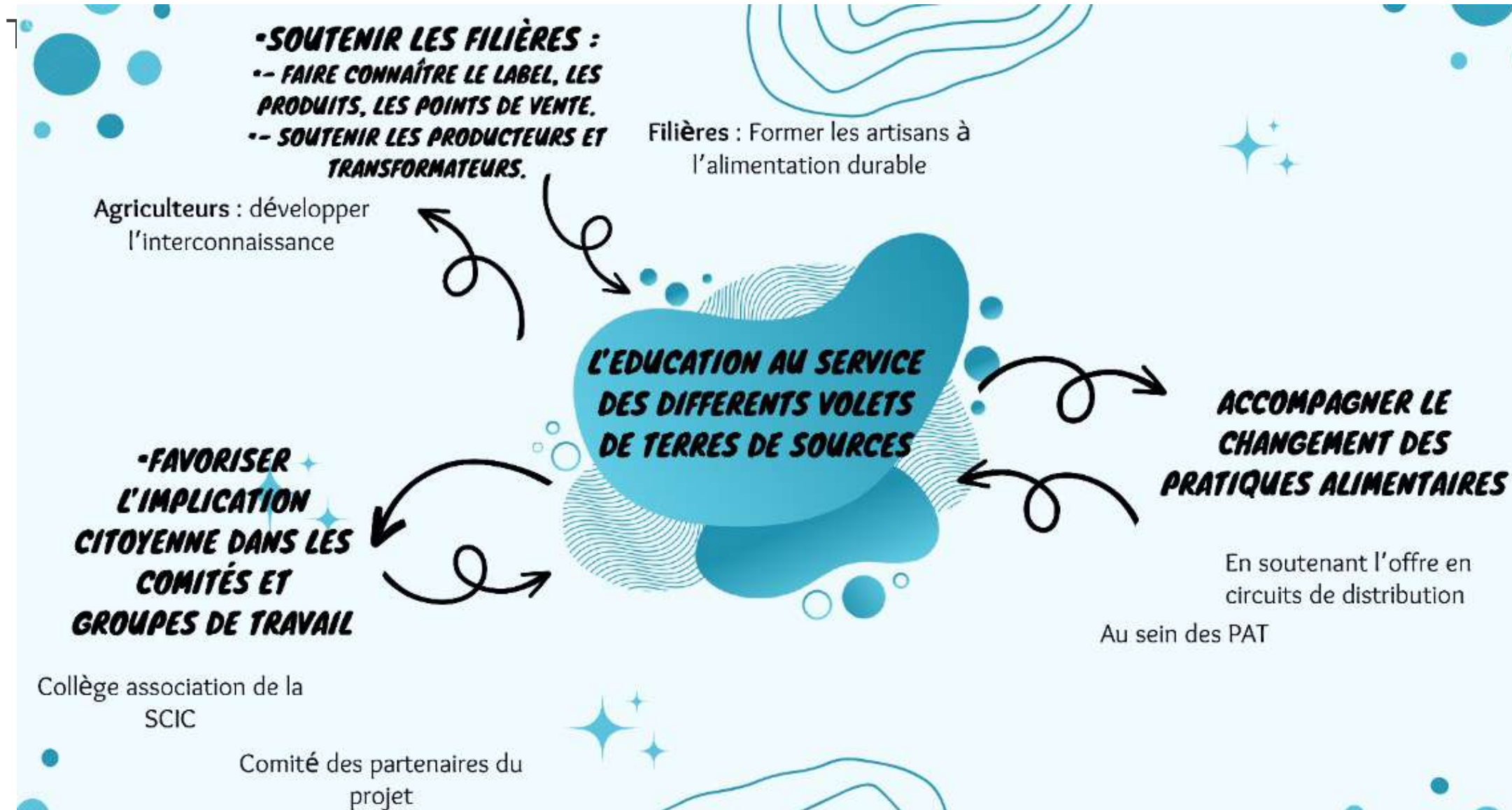
Début d'activité : janvier 2023

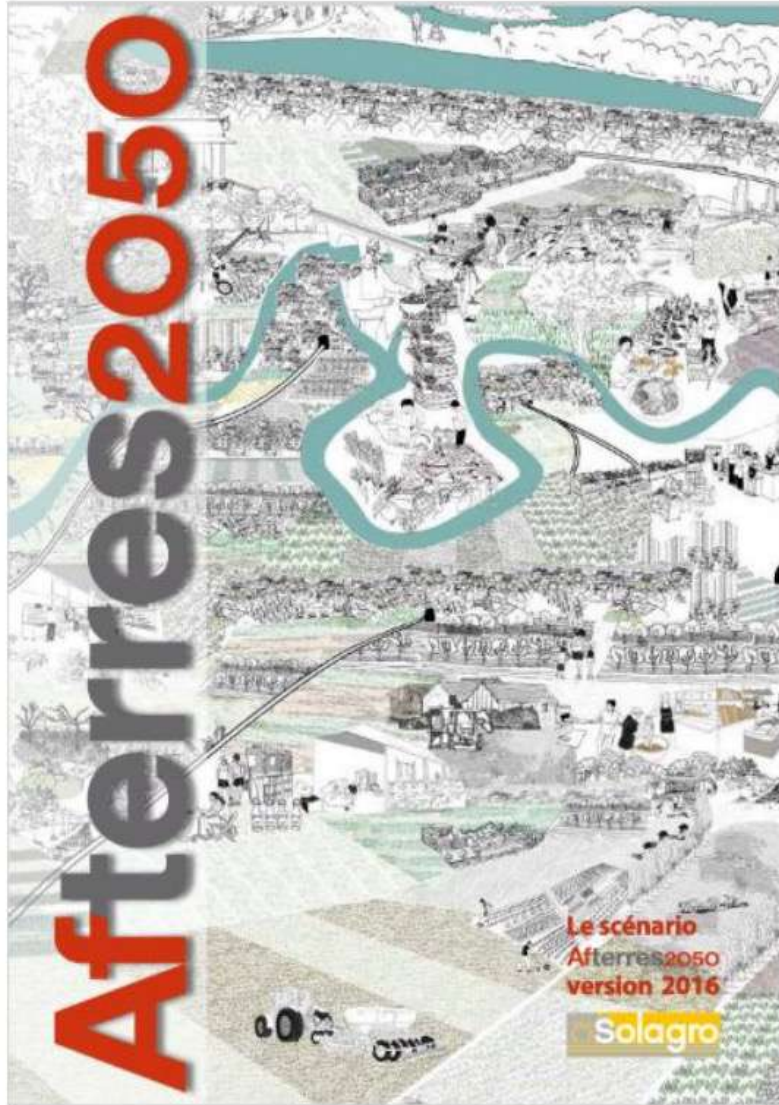
CA : Montée en charge progressive jusqu'en mars
pour arriver sur une base de 800 K€HT

• Rappel de l'objet de la SCIC :

- Fournir des débouchés locaux et rémunérateurs aux productions labellisées Terres de Sources
- Organiser la logistique
- Organiser la labellisation et le droit d'usage du label
- Développer la notoriété du label auprès des consommateurs
- Animer les filières de production







- Augmentation de la température de +0,8°C
- Creusement du déficit hydrique annuel de 50 mm
- Augmentation de la population : + 30%
- Réduction du rythme de consommation du foncier
- Augmentation du boisement
- Pertes de 3% de la surface agricole
- **Evolution du régime alimentaire** : réduction de la consommation de viande, augmentation de la consommation des légumineuses, fibres, fruits et légumes, ...
- **Augmentation de l'autonomie pour l'alimentation des animaux** de 37% à 62% (aujourd'hui l'équivalent de la surface agricole est importée)
- **Réduction de la production animale** : -50% vaches laitières, des porcs et volailles
- **Augmentation de la proportion d'élevages et de productions économes en intrants**
- Augmentation des surfaces de légumineuses, légumes, fruits, blé noir, blé panifiable, huiles, ...



Investissement direct :

-  chimie verte 2 M€
Solutions • Innovations • Environnement
-  finance 5 M€
-  transformation à la ferme 0,8 M€



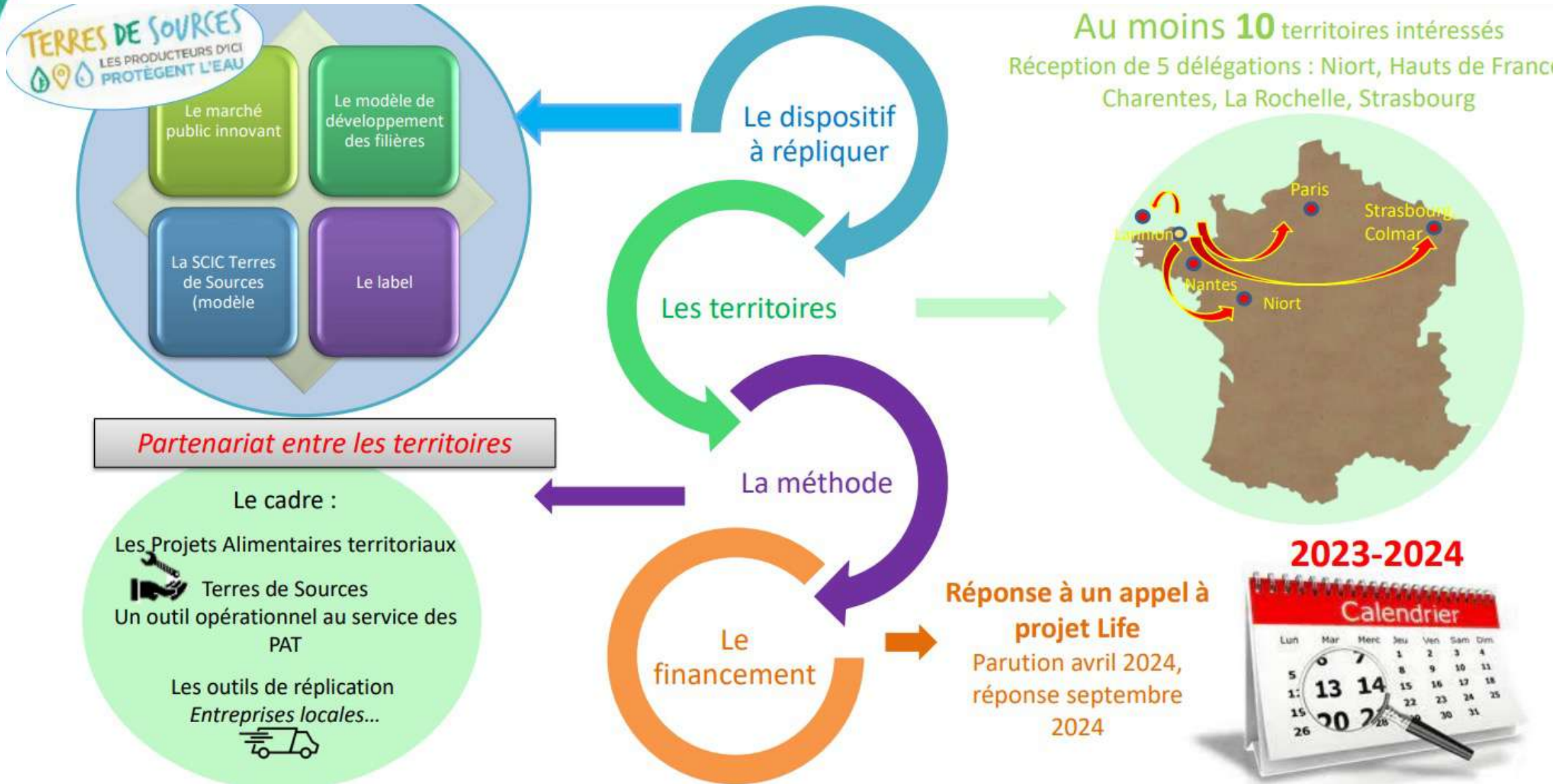
Investissement indirect :

-  météo : 0,4 M€
-  chimie verte : 0,4 M€
INCREASE AGRICULTURAL PERFORMANCE, INCREASE OUR HEALTH
- 10 porteurs suivis (25 depuis le début)

Les outils économiques à créer

- Pour sécuriser les producteurs et transformateurs
 - Au début de leur contractualisation
 - En cours de contractualisation
- Couplage intelligent et agile entre valorisation économique et soutien financier

L'essaimage



L'essaimage



Le schéma global

